

L'entretien motivationnel



Photo · Robert-Owen-Wahl

« On se persuade mieux, pour l'ordinaire, par les raisons qu'on a soi-même trouvées, que par celles qui sont venues dans l'esprit des autres » **Blaise Pascal**

L'entretien motivationnel, développé dans les années 1980 par les psychologues William Miller et Stephen Rollnick représente plus qu'une technique. C'est un style relationnel, un état d'esprit qui s'oppose au style confrontationnel. Centré sur les processus de motivation intrinsèque de l'individu qui favorisent le changement, l'entretien motivationnel se base sur l'exploration et la résolution de l'ambivalence.

3 j

en présentiel

Châlons-en-Champagne : 18 et 19 juin, 6 juillet 2020 -
Metz : 11 et 12 juin, 9 juillet 2020 - Mulhouse : 8 et 9 juin, 7 juillet 2020

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les principes de l'entretien motivationnel
- Choisir et utiliser des techniques de l'entretien motivationnel
- Repérer le réflexe correcteur et les mécanismes de résistances
- Identifier un discours favorable au changement

CONTENU

- L'entretien motivationnel : principes et état d'esprit
- Outils et techniques de l'entretien motivationnel : les questions ouvertes, la valorisation, l'écoute réflexive, le résumé, demander-fournir-demander mais aussi la balance décisionnelle, les échelles, passé-avenir, les extrêmes...
- Le processus de mise en œuvre en quatre étapes : l'engagement dans la relation, la focalisation, l'évocation, la planification

MÉTHODES

Cette formation articulera à la fois des éléments théoriques, un échange de pratiques entre les participant.e.s et une valorisation des expériences de chacun.e, des méthodes pédagogiques actives avec la mise en application des concepts théoriques à travers la réalisation d'études de cas, de travaux de groupe et de mises en situation.



PUBLICS

Professionnel·les ou bénévoles du champs sanitaire, social, de l'éducation, du médico-social, représentant·es d'usager·ères



TARIF

- 730€ par personne pour les professionnel·les
- 584€ par personne pour les patient·es
- Hors frais de déplacement, d'hébergement et de repas (à la charge des participant·es)